 Centre Universitaire Inter Régional d'Expertise en Anatomie Pathologique Hospitalière	N° du fichier : PR-CU-QUAL-04	PROCEDURE
	Rédaction : Sarah Lescot	Version : 1
	Approbation : Isabelle Roland	Date de mise en application : 27 septembre 2017
	Validation : Sandrine Rorive	Page 1 sur 2
Gestion des prélèvements non conformes		

1. *Objet*

Cette procédure a pour objet de décrire la gestion des prélèvements non-conformes du Laboratoire d'Anatomie Pathologique.

2. *Domaine d'application*

Cette procédure s'applique à tous les prélèvements entrant dans le Laboratoire d'Anatomie Pathologique et provenant des différents centres d'activité.

Cette procédure s'applique à l'ensemble du personnel du Laboratoire d'Anatomie Pathologique.

3. *Abréviations*

PNC : Prélèvement Non-Conforme

LAP : Laboratoire d'Anatomie Pathologique


4. *Contenu*

4.1. Prélèvement conforme

Un prélèvement est considéré comme conforme lorsque que :

1. **Il est associé à une demande d'analyse adéquate (FO-CU-QUAL-03)** pour laquelle les champs suivants doivent obligatoirement être complétés :
 - A. L'identification du patient (= nom et prénom) ;
 - B. La date de réalisation du prélèvement ;
 - C. L'heure de réalisation du prélèvement ;
 - D. La nature des prélèvements ;
 - E. Le diagnostic clinique et le type de prélèvements, ces derniers devant être énumérés et numérotés en cas de prélèvements multiples ;
 - F. L'identification (cachet et/ou signature) du médecin prescripteur.
 - G. Si un membre du personnel paramédical a réalisé le prélèvement, ses nom et prénom doivent être indiqués.

2. **Il est correctement identifié :**
 - Étiquette d'identification du patient apposée sur le prélèvement ;
 - Numérotation en cas de prélèvements multiples ;
 - S'il s'agit d'un bloc de tissu enrobé en paraffine : le numéro d'identification repris sur le bloc est clairement indiqué sur la demande d'analyse

 Centre Universitaire Inter Régional d'Expertise en Anatomie Pathologique Hospitalière	N° du fichier : PR-CU-QUAL-04	PROCEDURE
	Rédaction : Sarah Lescot	Version : 1
	Approbation : Isabelle Roland	Date de mise en application : 27 septembre 2017
	Validation : Sandrine Rorive	Page 2 sur 2
Gestion des prélèvements non conformes		

3. Il est conditionné dans un milieu de fixation adéquat ([AN-CU-QUAL-25](#)).

Si la demande d'analyse et le prélèvement sont conformes, ils sont enregistrés et un numéro d'identification (séquentiel annuel) leur est attribué ([PR-CU-INFO-01](#)).

4.2. Prélèvement non-conforme

Un prélèvement est considéré comme non-conforme lorsque qu'une des obligations mentionnées ci-dessus n'est pas respectée.

4.3. Gestion des prélèvements non-conformes

La gestion des PNC s'applique à l'ensemble des prélèvements réceptionnés par le LAP. Différents types de prélèvements non-conformes existent ; leur nature et leur traitement sont décrits dans le document [AN-CU-QUAL-26](#).

Chaque prélèvement non-conforme fait l'objet d'un enregistrement, sous forme de codes ([AN-CU-QUAL-26](#)), dans Diamic ([PR-CU-INFO-01](#)) et sur la demande d'analyse.

5. Références – Validations

Néant.

6. Annexes

Néant.

7. Historique des modifications

Néant.

Validé le : 19 septembre 2017

Par : Dr Sandrine RORIVE

